POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis, manos aut la Madistre de Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABORNEMENTS:

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, Six mois, — . . . 10 » —
Trois mois, — . . . 5 25 — 13 » 7 50

L'abounement continue jusqu'à réception d'un avis miraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou ontinués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnemeut doit étre payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés lans une lettre affranchie.

Chronique Politique.

La proposition faite par MM. Béhic et

Drouyn-de-Lhuys, d'instituer en Orient une

commission sanitaire internationale, n'a pas

élé accueillie par le gouvernement anglais

avec la même défiance que par la presse bri-

launique, qui continue à représenter cette gé-

nérause initiative comme un nouvel empiète-

ment de la politique française dans les affai-

res d'Orient, et rattache, on ne sait comment,

celle mesure au percement de l'isthme de

Loin de partager ces préventions ridicules,

e cabinet de Saint-James se montrerait, nous

illon, très-favorable au projet français et se

proposerait de répondre officiellement dans ce

ens à la communication qui lui en a été

On écrit de Londres que la réunion du par-

ement, d'abord fixée au 23 novembre, sera

prorogée au mois de janvier. L'ordonnance

oyale paraîtra des que le cabinet aura décidé

On cité de nouvelles arrestations d'Irlandais

aites dans toutes les classes, à Dublin, Kork,

Mais ce qui donnerait à la conjuration des

Fenians une toute autre portée, c'est qu'un

lifférend paraît s'élever entre les Etats-Unis

t l'Angleterre. M. Seward, dit le Morning

Post, à adressé à la Grande-Bretagne une de-

nande d'indemnité pour les dévastations qui

ont été commises par les corsaires confédé-

e jour de la convocation.

Clonmel et Tuam.

opsism sed of Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai). 2911 294 x 1912

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste. Omnibus. 08 13 Omnibus. Express.

Omnibus. Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit). -- 55 Omnibus-Mixte. - 50: -Express. 11 Omnibus-Mixte.

- 56 -- 47 -- 59 -Omnibus. soir, Poste.

troublée.

rés. Mais, ajoute la feuille anglaise, le gouvernement britannique déclinera toute responsabilité et repoussera la demande de M. Seward, comme contraire à la dignité de la

Le Golos, journal de Saint-Pétersbourg, appelle la convention de Gastein « un acte d'iniquité révoltante. » Quel nom donnera-t-il donc aux actes de la Russie, en Pologne, au Caucase et partout ? tint d'antiel fin

nation.

Son assertion n'en est pas moins vraie en elle-même, et le Times répète aujourd'hui que toute cette affaire des duchés « est odieuse et profondément empreinte d'égoïsme », qu'elle constitue « une monstrueuse iniquité, une spoliation ignoblement tentée... »

Le cabinet de Berlin répond à sa manière ; il renforce son armée, pousse avec une activité prodigieuse ses armements maritimes, et réorganise son artillerie. Le canon serait-il aussi « la suprême raison » de la Prusse?

Pendant ce temps les journaux de Vienne annoncent tranquillement que, d'après les nouvelles arrivées des comitats hongrois, une majorité prépondérante paraît acquise aux hommes qui veulent une transaction basée sur les principes représentés par le gouvernement. De son côté, le nouveau ministre du commerce en Autriche déclare qu'il faut « que le commerce soit libre, que le travail obtienne une meilleure rémunération, et que toutes les difficultés qui arrêtent le libre développement des intérêts matériels soient écartées. »

On assure que l'évacuation de Rome sera accompagnée d'un manifeste de l'Empereur,

assurant au monde que la paix n'en sera pas

On écrit de Rome à la date du 11 octobre : Hier, dix gendarmes faisant partie d'un délachement de troupes pontificales ont eu une rencontre, près de Sgurgela, avec une bande de brigands. Un prisonnier pour lequel ces brigands demandaient une rançon de 12,000 écus, a été délivre par les troupes pontificales sans rien payer.

Le Journal de Rome dit que la France et le Pays ont cherché à insinuer que le gouvernement de Victor-Emmanuel avait depuis quelque temps donné des preuves évidentes d'un profond changement, que les menaces d'agression s'étaient changées en promesses de protection et de respect, et que cette transformation devait être attribuée à la complète diversité des principes professés par les ministres actuels de Florence.

Le Journal de Rome fait observer que ces assertions ne répondent pas aux faits. It assure que de fréquentes violations du territoire pontifical par les troupes régulières et par les gardes nationaux d'Italie ont encore lieu en présence de l'armée française.

Il ajoute que les assertions de la France et du Pays ne répondent pas davantage aux principes qui continuent d'inspirer le gouvernement italien, puisque ce gouvernement n'a pas cessé de persécuter l'Eglise et de fermer les séminaires épiscopaux, etc. L'organe officiel conclut ainsi:

« Ne saurait être l'ami du pape celui qui se montre l'ennemi prdent des grandes institu-

Dans toute autre partie du journal. 75

ON S'ABONNE A SAUMUER, Au Burrau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Omce de Publicité Départementale et Étrangère,

LAFFITE-BULLIER et Cie, place de la Bourse, 8.

tions catholiques, qui sont respectées même par les peuples infidèles et dissidents. »

Nous voyons, par une lettre de Rome, que l'embarquement à Civita-Vecchia des premiers détachements de l'armée d'occupation, n'aura lieu que vers les premiers jours de décembre. Notre correspondant ajoute qu'on est fort peu ému, dans l'entourage pontifical, de cet incident qui fait tant de bruit en decà des Alpes. C'est le premier régiment de ligne indigène qui remplace, sur la frontière napolitaine, les compagnies françaises rentrées à Rome.

Le général Trochu fait démentir un bruit qui a couru et d'après lequel il serait pret à quitter son commandement pour aller prendre celui des troupes pontificales.

On lit dans une correspondance du Phare de la Loire : al sash a

Le Journal des Débats, du 10 octobre annonce que le comte Walewski doit partir prochainement pour Florence avec une mission politique.

Si cette nouvelle est exacte, elle donne à penser que le gouvernement français va employer ses bons offices pour que le retour de nos troupes ne soit suivi d'aucan conflit entre le Saint-Siège et le gouvernement italien. Peut-être même s'agit-il de quelque chose de plus et va-t-on essayer de renouer les négociations que M. Vegezzi n'a pu mener à bonne

Ce n'est là qu'une supposition, mais, à coup sûr, elle rentre dans l'ordre des choses probables, onlors no trist trid talismen

pagundagon.

UN PHILOSOPHE

(1789-1794),

Par M. MARIN DE LIVOANIERE.

(Suite.)

« Voulez-vous , reprit le vieillard , exercer votre courage d'une manière utile? Emmenez l'abbé, cachez-le pendant une semaine ; il est fort et alerte, hi, peut être parviendra t-il à se soustraire aux recherches.

- Mon oncle! mon oncle! s'écria le jeune prêtre, vous me faites bien injure en supposant que je pournis me séparer de vous. Toute ma reconnaissance estacquise à mademoiselle, mais ma place sera toujours à vos côtés dans la fuite, dans la prison ou sur l'échafaud.

- Eh bien ! dit Charlotte d'un air de froide réso-'lution , j'attendrai ici ce qu'il adviendra. Il ne sera pas dit que M. de Méral a tout sacrifié à ce qu'il réputait être son devoir, "et que sa fille n'a rien su faire pour ce qu'elle sentait être le sien, paign presiel

- Allons, chère mademoiselle, reprit le ouré, ne vous obstinez point....

- J'entends un bruit-singulier dans la rue, interrompit l'abbé.

- C'est une patrouille, dit tranquillement Charlotte; la garde nationale aura été prévenue. Je pensais bien que cela ne tarderait pas, vous aviez mis

- Ils viennent de ce côté, reprit l'abbé.

- Partez! partez, mon enfant, s'écria le vieillard, descendez l'escalier, prenez la porte qui donne dans la cour, de là entrez dans la sacristie, puis dans l'église, les portes ne sont peut-être pas fermées, vous pourrez gagner la rue.

- Non, dit la jeune fille, on me trouvera ici.

- Partez, Charlotte, au nom du ciel, obéissezmoi! Je vous le jure, si ce n'est pas à nous qu'on en veut, s'il me reste une heure de liberté; je vous suivrai partout où vous voudrez me conduire; mais, partez, je vous en supplies haamsh 1990 anoreseo

- Halte I cria une voix au dehors. Que personne ne bouge! Je vais grimper là-haut; si les oiseaux y sont, je vous appellerai, a tom al exuores toloride al

Quelques secondes après, un homme armé, et portant sur son uniforme incomplet les galons de

sergent, pénétra dans la chambre où les deux pretres redoublaient d'instances pour déterminer Charlotte à se cacher derrière le paravent. un sessad se l'

« Monsieur, nous voici à vos ordres, se hâta de dire le curé ; cette jeune personne est ici par ha-

Mais c'est vous, Leguilleux! Ah! Dieu-soi

- Chut! done, les autres vont entendre.

- Leguilleux, reprit le curé, vous allez laisser partir mademoiselle de Méral, n'est-ce pas?

- Il ne s'agit pas de ça ; voyons , éteignez-moi cette chandelle de malheur, et filez vite sans dire un mot; passez par l'église, mon chantier est ouvertica chare a comme cent : « Crando suplar

- Merci , Leguilleux, nous ayons un gîte ailleurs. - Eh bien! en route! et pas de bruit. »

La lumière éteinte, Leguilleux se mit à battre violemment les portes pendant que Charlotte, suivie des deux prêtres, descendait l'escalier et prenait la route indiquée. Au bout de trois minutes ils étaient dans la rue estate y's sies et le sabadiq el

Le temps s'était un peu rasséréné ; la marche des trois fugitifs ne rencontrait plus les obstacles contre lesquels Charlotte avait dû lutter deux heures plus tôt; cependant ils n'échangeaient pas une parole. Comme il arrive d'ordinaire après les vives émotions, leur esprit demeurait dans une sorte de saisissement. D'ailleurs, une fois vaincu par la généreuse opiniatreté de Charlotte, le bon curé ne songeait plus qu'à lui obéir avec la docilité d'un enfant.

A l'entrée de la maison de M. de Méral, Flottard, en faction suivant la consigne, ouvrit doucement la porte, la referma de même; puis, tenant à la main une lanterne sourde, il guida vers le fond du jardin les hôtes de sa mattresse. Celle-ci, après avoir salué silencieusement, regagna sa chambre où le sommeil vint réparer ses forces un peu abattues, ce dont elle n'avait, du reste, pas le moindre souci.

ness cand ity en $\frac{1}{1} V_1$ asses, nous frapperon

Le lendemain, les perquisitions annoncées commencèrent à huit heures du matin. Pour empêcher que, sous couleur du bien public, on ne se permit des vexations inntiles, M. de Méral avait chargé la commission nommée la veille de désigner par avance les maisons qui seraient l'objet de la mesure. Choleau demandait qu'on fouillat toute la ville, et, cette fois , il avait raison , supposé qu'on voulût

J'ajoute que la démarche du comte Walewski pourrait plus facilement agir aujourd'hui qu'il y a quelque temps, s'il est vrai, comme le bruit court depuis ce matin, que M. de Mérode soit mort.

Les dernières lettres de Rome disaient que le célèbre ministre souffrait beaucoup des fièvres, mais elles ne faisaient pas prévoir un dénouement fatal aussi prompt. Je n'ose donc pas garantir l'exactitude de la nouvelle de la mort de M. de Mérode, mais, ajoute le correspondant, si par hasard elle se vérifiait, il est certain que la disparition de ce personnage faciliterait singulièrement les négociations.

Le comte de Sartiges, ambassadeur de France, est arrivé hier à Rome, venant de Florence.

On a prétendu que l'Italie désarmait. Cinquante mille soldats italiens vont être en effet renvoyés dans leurs foyers, mais c'est pour faire place à 46,000 hommes de la levée qui va être faite prochainement. Il n'y a donc rien de fondé dans l'assurance que donnent certains journaux du licenciement d'une partie de l'armée italienne.

La Gazette de Florence annonce que les ministres des finances et du commerce, et les représentants des Banques toscane et sarde ont signé le contrat pour l'établissement de la Banque d'Italie.

Des lettres de Rome, en date du 10, annoncent que l'état de M^{sr} de Mérode s'est amélioré.

On lit dans la Correspondance provinciale, de Berlin, du 11 octobre :

- « L'accueil honorable et cordial que M. de Bismark a reçu de l'Empereur des Français à Biarritz, et les conversations de ce souverain sur les questions pendantes, donnent une garantie nouvelle du maintien des relations amicales qui existent entre les deux gouvernements, et auxquelles on doit avant tout que la question du Schleswig-Holstein ait pu être conduite à une solution dans le sens national allemand, d'accord avec les intérêts de la Prusse, sans amener de complication européenne.
- » Il n'est pas douteux que l'Empereur des Français ne soit résolu à maintenir ultérieurement sa politique sage et honorable de désintéressement pour laquelle l'Europe et l'Allemagne lui sont reconnaissantes. »

Le Fidende du Sleswig septentrional refute de nouveau, avec énergie, le bruit répandu, dans la presse française, de l'existence d'une adresse que des Sleswigeois du parti danois auraient fait parvenir au roi de Prusse, au sujet de la rétrocession du Sleswig septentrional au Danemark. S'il faut en croire ce journal,

J'ajoute que la démarche du comte Wa- aucun habitant du Sleswig ne songe à une wski pourrait plus facilement agir aujour- démonstration semblable.

Au Folksthing danois, le parti des paysans a proposé la nomination d'une commission chargée de constater l'excès de pouvoir que le ministère aurait commis en approuvant la rectification des frontières du Schleswig septentrional stipulée par la commission internationale, et non prévue par le traité de Vienne. Le président du conseil a présenté cette rectification comme très-favorable au Danemark, et combattu en conséquence la proposition, qui a été rejetée par 49 voix contre 29.

Les nouvelles religieuses de la Russie sont toujours mauvaises. Le schisme travaille sans cesse à déraciner le catholicisme en Pologne. « Les mesures de sévérité seront maintenues, » a-t-il été dit aux propriétaires du gouvernement de Wisbetsk, réunis à Dissa, à Wilna.

Voici les paroles d'un général : « Il n'y aura ni grâce ni pardon tant que le polonisme et le catholicisme ne seront pas extirpés; tant qu'il restera une seule église catholique dans le pays. » C'est clair, et les actes justifient ces déclarations tyranniques. Chaque jour on signale des spoliations et des confiscations nouvelles; chaque jour des Polonais catholiques sont exilés dans la Sibérie ou dans les provinces intérieures de l'empire.

L'empereur Maximilien est rentré le 3 septembre à Mexico, après avoir fuit une excursion dans les provinces voisines de la capitale.

Le Moniteur constate, après son homonyme du soir, les réparations accordées à la France par le bey de Tunis. Sur la demande de l'envoyé français, le gouverneur de Keff a été destitué, et le préfet de police remplacé par un fonctionnaire décoré de la Légion-d'Honneur. Le kaznadar a fait déposer au consulat général de France une somme de 41,000 francs, représentant les indemnités réclamées par nos nationaux.

Puis, en présence de M. le baron Saillard, du commandant de la corvette française et des délégués du commerce français à Tunis, ce premier ministre a fait une visite officielle et en grand apparat à notre consul, en exprimant les regrets du gouvernement tunisien et en remettant une déclaration du bey qui porte l'assurance qu'à l'avenir tous nos nationaux seront traités avec les mêmes égards, qu'ils soient nés en Algérie ou en France. Enfin le journal officiel de Tunis a rendu compte des satisfactions accordées, en reproduisant la déclaration du bey.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le Moniteur donne la nouvelle suivante :

L'Empereur a conféré au fils aîné du général de division comte de Goyon le titre de duc de Feltre, et a, en même temps, daigné permettre que le titre de comte appartenant au général de Goyon fût reporté, après sa mort, sur la tête de son fils cadet.

— Le roi et la reine de Portugal sont arrivés à Bo deaux mardi dans la soirée. LL. MM. gardent pendant tout ce voyage le plus strict incognito.

Le roi a assisté, dans la loge du préfet, à la représentation du Grand-Théâtre.

On jouait la Lucie. A la fin du second acte, toutes les autorités qui occupaient la loge du général se sont rendues dans la loge préfectorale, où elles ont été présentées au roi. Avant le lever du rideau, l'orchestre ayant joué l'air national portugais, le roi s'est avancé sur le devant de la loge et a salué à diverses reprises le public, qui l'a accueilli par de vifs applaudissements.

Le roi est très-blond. Sa chevelure est épaisse et frisée. Son maintien, modeste et réservé, où semble dominer la gravité allemande.

Le roi et la reine ont quitté Bordeaux le 11 vers dix heures; une voiture sans armoiries et sans escorte les a conduits à la gare d'Orléans.

- Le prince Amédée de Savoie est attendu à Paris au commencement de la semaine prochaine.
- M. de Bismark aurait eu, dit-on, avant son départ de Paris, une longue conversation avec M. Nigra, représentant à Paris du gouvernement italien.
- Le bruit court, à Bourges, que l'Empereur visitera les travaux militaires de cette ville pendant l'excursion que l'Impératrice se propose de faire à la colonie de Mettray.
- Le prince Napoléon est attendu aujourd'hui au Palais-Royal. Ainsi que nous l'avons dit, il retournera avec le roi et la reine de Porgal en Italie. Quelques personnes croient savoir que le prince assistera aux fêtes de Compiègne.
- On annonce que le maréchal Mac-Mahon est attendu à Paris vers le 16 octobre. Il s'agirait de conférer avec qui de droit sur des questions de la plus haute importance pour notre colonie algérienne.
- M. Vuitry présidera la séance de rentrée du conseil d'Etat, fixée à lundi prochain.

Au nombre des projets de loi qui seront soumis à l'examen de la section chargée des recettes et dépenses municipales figure, diton, un travail considérable sur les octrois.

Ce travail, plutôt d'enquête jusqu'à présent

que de réalisation, expose la situation des de vers pays d'Europe, notamment de l'Angle terre, de la Belgique et de la Prusse, en qui concerne les taxes dites de consommalia locale.

- Le bruit courait mercredi à la pelle Bourse du boulevard que la Banque de Frant faisait une avance de 50 millions à la Banque d'Angleterre. Nous tenons la nouvelle pou absolument controuvée. Il n'est pas exact mo plus, d'après des informations positives, que la Banque de France doive élever encore la taux de ses escomptes.
- Mercredi, à onze heures, a été célébrés service funèbre pour le repos de l'âme du genéral de Lamoricière, dans l'église de Sain-Thomas-d'Aquin, paroisse du général pendar qu'il était à Paris. L'église était complètement tendue de noir, avec l'écusson aux initiales à défunt.

Dans le transept était un catafalque remvert de drapeaux tricolores pendant de à voûte. Mgr Chigi, nonce du Saint-Siège, a dicié et donné l'absoute. Les trois nefs de l'égis étaient combles et il y avait du monde jusque sur la place. A ce service il n'y avait guèreque des hommes, parmi lesquels beaucoup de clésiastiques et de membres de communaut religieuses.

- Une brochure intitulée : le Rhin, sm mise prochainement en vente. Elle est attibuée à l'auteur d'un pamphlet publié au conmencement de cette année sur Rome et l'Italie. Les droits de la France à reprendre ses fratières naturelles sont énergiquement souteur dans l'opuscule dont il s'agit, et qui aun déjà vu le jour sans les timidités, devenus proverbiales, de la librairie parisienne.
- Le prix des céréales en France est de cendu à un chiffre tellement bas qu'il n'es plus rémunérateur : cette situation menaced devenir très-critique et pourrait donner liet sous peu d'années, à une nouvelle crise de mentaire qui aurait son origine dans les modfications que les pavs producteurs ne manque raient pas d'apporter à l'assolement de leur terres. Ces modifications se feraient nécessirement au préjudice des céréales et à l'avantage dans le Midi, de la vigne, et dans les contres du Centre, du Nord et de l'Ouest, à l'avanlage des plantes industrielles on des légumes fair neux. Cette situation doit attirer l'attentiond gouvernement et l'engager à rechercher s'illi aurait pas un moyen pour assurer à nos grain des prix qui engagent à en continuer la produ
- Un arrêté du roi des Belges interdit l'en trée et le transit en Belgique, par mer et par terre, des animaux de l'espèce ovine, ainsi que des peaux fraîches et autres débris frais provenant de ces animaux.
- Les journaux américains parlent d'u

efficacement atteindre le but assigné par le Directoire du département; mais la commission n'écouta pas les avis du taillandier, et dressa une liste qui ne comprenait qu'une cinquantaine de maisons « légitimement suspectes », disait-elle.

Les perquisitions n'aboutirent à rien, comme on doit penser.

Dès que la nullité du résultat fut bien avérée, Choleau courut trouver Gabory.

- Encore une affaire avortée, dit-il avec colère.
 Point du tout, répondit l'avocat, ne vois-tu
- pas que nous jouons à qui perd gagne?

 Cependant le but est manqué par la faute de ces infâmes modérés.
- Tant mieux! qu'ils en fassent encore, des fautes! quand il y en aura assez, nous frapperons le grand coup.
- En attendant, c'est pis qu'avec Froment; ton Méral peut compter pour un rétrograde, oui!...
- Bah! bah! tu n'y entends rien : sans lui, nous croupissions dans le marasme; avec lui la lutte viendra : l'heure des vrais patriotes, mon cher!
- Mais ces prétres vont prendre la clef des
- Et qu'importe? Deux de plus ou de moins ne

font rien à la République, et encore moins à nous-Au fond, n'avons-nous pas eu ici le vrai bénéfice? Les basses rues sont remuées; il faut les remuer encore. Convoquons le club pour ce soir, nous aurons du monde.

- Ma foi, tu as peut-être raison, répondit Choleau, commençant à voir les choses sous un meilleur
- Parbleu! reprit Gabory, les petites affaires préparent les grandes.
- Eh bien?
- Eh bien! amène les tiens ce soir.
- Je vais done faire tambouriner?
- Oui : mais il faut ajouter du neuf à la convocation ordinaire, des phrases courtes et significatives, quelque chose comme ceci : « Grande réunion au club des *Emancipateurs de l'Ouest...* Circonstances graves!... Les véritables dangers de la patrie!... L'avenirrrr!!! » Tu diras au tambour de faire ronfler ça.
- Sois tranquille, je m'y connais.
- Ah! Choleau, de l'entrain! je te mettrai sua le pinacle, si tu sais t'y prêter.
- Mon cher Gabory, nous monterons ensemble au Capitole.

- Mais, gaillard, tu deviens de plus en plus fort. Pourquoi me laisser parler seul au club? les àpropos ne te manquent pas.
- Dame! j'ai lu bien des passages; malheureusement je perds la mémoire en montant à la tribune.
- Bah l'il ne s'agit que de commencer. Va done, je t'aiderai.
 - Eh bien ! ça y est : je parlerai ce soir.
- A merveille! dis tout ce que tu voudras; mais ne nomme personne, le temps n'est pas encore venu. Allons vite! chauffons le public; et dans une heure au Chêne-Vert! »

Gabory ne s'était pas trompé dans ses prévisions; à la nuit tombante les salles du club, il y en avait deux, dans l'une on parlait, dans l'autre on buvait, dans les deux on fumait, les salles, disons-nous, furent combles.

La séance s'ouvrit par un discours du secrétaire Mousseron, qui demanda que des quinquets fussent substitués aux chandelles pour l'éclairage du local; il s'étendit à ce sujet sur le progrès des lumières. Un épicier appuya la motion, et offrit de faire sur l'autel de la patrie l'holocauste d'un sou par livre sur le prix de l'huile: « à seule fin, dit-il en ter-

- minant, de faciliter le jeu de nos institutions.
- Il s'agit bien de ces balivernes! gromme Choleau en s'élançant à la tribune.
- « Citoyens! s'écria-t-il, les Grecs chassaient le prêtres, Platon les bannit de sa République... »
- Les poëtes, les poëtes, souffla Gabory.

 Oui, reprit Choleau, les prêtres... les poëts, comme on les appelait dans ce temps-là. Les Gres ne souffraient pas davantage les endormeurs, on le
- frappait avec l'ostracisme...

 Que c'était que ça l'ostrachisme? demandale savetier Pincemille.
- C'était... quelque chose de très-fort... D'alleurs, j'expliquerai ça plus tard.
- « Vous me direz : en avons-nous des endormeurs Oui, nous en avons... je ne les nommerai passe jourd'hui. Mais... je m'entends... suffit... On a li des visites domiciliaires, fallait s'y prendre automent : voyons, pour trouver un grain de sable de un boisseau de sel, faut-il pas vider le boisseau to entier?
- Non: faut faire fondre le sel, cria une modans l'auditoire.
- Les Romains aussi, continua Choleau, enta daient mieux les affaires que nous...

nouvel anesthésique. Le niirous oxide (gaz ; nitreux?) a été employé derniè ement par le docteur Carnochan, de New-York, comme anesihésique pour l'amputation d'un sein cancéreux. En alternant l'inhalation du gaz avec l'inspiration de l'air atmosphérique, l'opérée fut tenue dans un sommeil tranquille et une complète insensibilité pendant seize minutes qu'a duré l'opération. 40 gallons de gaz ont été employés. Pas une contraction musculaire ne s'est manifestée pendant l'anesthésie; la respiration était facile et naturelle; le pouls est resté plein et fort. Il n'y eut pas de nausées, et, à son réveil, l'opérée paraissait aussi bien disposée qu'en sortant d'un sommeil na-

- Les Almanachs pour l'année prochaine continuent d'inonder les vitrines des libraires; on en compte déjà plus de soixante-dix, parmi lesquels l'Almanach des Imbécilles. Ce n'est peut-être pas celui qui aura le moins d'ache-
- Une correspondance particulière nous apprend qu'un médecin de Naples, le docteur Gaetano Sartorio, vient d'imaginer un perfectionnement de la découverte de Jenner. Pour garantir du choléra, il propose l'inoculation cholérique. Il a adressé à l'Institut de Paris un mémoire circoastancié, avec indication des expériences à faire sur les animaux. Le consul de France a déjà transmis ce mémoire à
- Le capitaine Hall a écrit des régions arctiques, à la date du mois de décembre 1864, que, d'après des informations de ses guides indigènes, il avait tout lieu de croire qu'il y avait encore trois survivants de l'expédition de Franklin, et que parmi eux, se trouvait Crozier, qui avait remplacé Franklin à sa mort.

Chronique Locale.

M. le général Brahaut, qui était venu à l'Ecole pour faire exécuter sous les yeux du général inspecteur la nouvelle manœuvre de la lance, a quitté notre ville.

L'escrime qu'il a imaginée, et qu'il a fait exécuter avec succès, présente, paraît-il, de

Le général Brahaut a toujours été attaché au corps de lanciers; il a été commandant au 7°, puis colonel au 2° lanciers.

Lundi, 16 octobre, 2 officiers et 42 grenadiers du 86° de ligne, arriveront à Saumur et partiront le lendemain pour Tours. Trois officiers et 44 voltigeurs du même régiment en garnison à Saumur, quitteront notre ville le même jour pour se rendre également à Tours.

Ils seront remplacés à Saumar par 2 offi-

ciers et 66 voltigeurs du 1er bataillon du 90e de ligne, venant de Nantes.

Noire pays s'est distingué cette année, au concours de l'Ecole de Saint-Cyr. C'est avec une vive satisfaction que nous lisons les noms suivants parmi les candidats proclamés élèves de la martiale institution :

MM. Delaunay de la Mothaye, de Méric de Bellefond, de Villebois de Mareuil. Charbonnier de la Guesnerie, Sour deau de Beauregard, de Mieulie, d'Elbée.

Si nous omettons, bien involontairement, quelque vainqueur, nous serons heureux d'être rectifiés, car on doit tenir essentiellement à rendre à notre jeunesse laborieuse la justice (Maine-et-Loire).

EXPOS TION UNIVERSELLE DE 1867.

La chambie consultative des arts et manufactures et Messieurs les membres du comité dépar emental pour l'arrondissement de Saumur, ont l'honneur dinformer le public que les demandes d'admission à l'exposition universelle, doivent parvenir à la Commission impériale de Paris, avant le 51 de ce mois, passé ce délai, et aux termes du reglement général, les demandes seront considérées comme non-avenues.

Les admissions se ont reçues jusqu'au 29 de ce mois, chez MM. Cour iller, vice-président du Comice Agricole; Léon Mayaud, conseiller général; Besson-Morin, président du tribunal de commerce ; Lambert-Lesage, président de la chambre consultative des arts et manufactures; Duvau-Girard fils, à St-Florent, et à la mairie de Saumur, où l'on pourra également prendre tous les renseignements, et où des formules d'adhésion seront délivrées.

MM. les propriétaires, industriels et commercants, qui désirent exposer leurs produits, sont invités à se réunir de nouveau à la mairie, le samedi 14 de ce mois, à 4 heures du soir.

En exécution d'une nouvelle jurisprudence du conseil d'Etat, M. le ministre des travaux publics vient d'informer MM. les préfets qu'ils n'auront plus à l'avenir à prendre d'arrêtés spéciaux pour autoriser l'admission des voitures publiques dans les cours des gares et stations des chemins de fer qui traversent leurs départements, cette admission étant aujourd'hui de plein droit et ne devant avoir pour limite que l'étendue même desdites cours; que leur action se bornera désormais à veiller à l'exécution des mesures prescrites par les arrêlés préfectoraux qui règleront d'une manière générale la police des gares.

On écrit de Nantes, le 9 octobre, à la France centrale, de Elois:

Ainsi que je vous l'écrivais, il y a une quinzaine de jours, on élèvera un monument au général de Lamoricière ; une commission sera nommée dans quelques jours et aura à examiner et à concerter les différentes idées exprimées par les nombreuses personnes qui, des différents points de la France, ont spontanément témoigné le désir de payer ce tribut d'hommages et de regrets au vaillant capitaine. Il est aussi question de donner le nom du vainqueur de Coastantine et du glorieux vaincu de Castelfidardo à une place ou à une rue nouvelle de

Le service solennel aura lieu le 17. C'est monseigneur l'évêque d'Orléans, l'éloquent prélat, qui prononcera l'oraison funèbre. Déjà l'on sollicite de tous les côtés des cartes d'entrée pour pouvoir pénétrer dans la cathédrale; car quoique l'église de Saint-Etienne soit trèsgrande, elle ne pourra contenir la foule qui accourra de tous les points de la Bretagne, de l'Anjou, de la Vendée et du Maine.

Monseigneur l'évêque de Poitiers n'a pas pensé que deux oraisons funèbres pussent être faites et a laissé à son éloquent émule l'évêque d'Orléans la mission d'acquitter la dette de reconnaissance de tous les catholiques.

Le 6 novembre, un autre service aura lieu au Louroux-Béconnais. Monseigneur l'évêque de Poitiers officiera, et Monseigneur l'archevêque de Tours, comme métropolitain, prononcera quelques paroles. On dit que dix évêques assisteront à cette cérémonie.

DÉSINFECTION DES FUTAILLES.

Cette opération est toute d'actualité aujourd'hui, et c'est à ce titre que nous publions le meilleur moyen de l'effectuer.

On prend une pierre de chaux vive de moyenne grosseur pour un tonneau de 150 litres, on la casse en petits morceaux et on l'introduit dans la pièce par la bonde, on verse ensuite dedans 2 ou 3 litres d'eau, et on bouche solidement, en ayant soin de garnir la bonde de linge ou de chanvre; ensuite on roule et on agite le tonneau dans tous les sens, afin que le lait de chaux pénètre partout, après quoi on le place debout, tantôt sur un fond, tantôt sur l'autre. Dans le cas où la barrique serait trop grande, il faudrait faire usage d'une plus grande quantité de chaux vive.

Une ou deux heures après, on débouche les fùtailles, et il est important de prendre, à cet esset, quelques précautions, car le gaz acide carbonique dégagé par la chaux s'est accumulé dans le tonneau et exerce sur le bouchon une pression assez forte pour le chasser avec violence, et blesser l'imprudent qui ne serait sur ses gardes. Lorsque le bondon est enlevé, on verse dans la fûtaille deux ou trois seaux d'eau propre, en roule et on agite vivement de nouveau, et on place la pièce sur la

bonde, pour faire couler l'eau de chaux qu'elle contient; enfin, on rince à grande eau jusqu'à ce qu'elle sorte tout-à-fait claire.

Ce procédé réussit toujours parfaitement; mais il arrive quelquefois que le vin logé dans les fûtailles ainsi désinfectées conserve un goût de chaux fort désagréable; pour éviter cet inconvénient, il suffit de rincer la pièce avec 10 ou 12 litres d'eau dans laquelle on aura versé un demi-litre d'acide sulfurique; ce mélange doit servir pour plusieurs tonneaux, mais il est bon d'ajouter de temps en temps un peu d'acide sulfurique. Après cette opération le vin ne contractera aucun mauvais

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. Godet.

Dernières Nouvelles.

Londres, 12 octobre, 4 h. 30. — Le Globe. commentant les dépêches de M. Adams, nie que la reconnaissance du Sud, comme belligérant par l'Angleterre, ait été un acte précipité et sans précédents.

Douze cas de cholera, dont quatre suivis de mort, ont eu lieu à Epping, petite ville du comté d'Essex, à 26 kilomètres de Londres. Tous les cas se sont produits dans la même maison. Depuis dimanche, aucun nouveau cas n'a été signalé. Toutes les mesures de précaution sanitaire ont été prises.

Dublin, 13 octobre. - Le juge vient de renvoyer encore sept Fenians devant les assises. Le témoin Wirten a déposé que l'insurrection devait éclater à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Les meneurs avaient pris des mesures pour obliger la population à prendre part au mouvement. Toutes les personnes qui s'y seraient refusées, auraient été considérées comme ennemies et massacrées.

Florence, 12 octobre. - L'Opinione, dans un article sur la situation du Trésor, dément le bruit d'un nouvel emprunt pour l'année prochaine, et elle en démontre l'invraisemblance.

Pour les dernières nouvelles : P. Godet.

Le traité des maladies des femmes et des jeunes filles, guide médical des familles, par le docteur Landry, donne, pour tous les âges, des notions d'hygiène, régime et traitement, Les malades peuvent se soigner elles-mêmes, et faire préparer les remèdes chezleur pharmacien, 1 vol. envoyé franco, contre 6 fr. en timbres-poste. - Paris, Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez l'auteur, 112, rue du Bac. Consultations par correspondance.

P. GODET, propriétaire-gérant.

- C'est vrai! interrompit Leguilleux, ils ne faisaient pas banqueroute, comme toi il y a six ans.

- Enfin, reprit l'orateur visiblement troublé, avec les endormeurs, jamais ça n'ira..... Vive la Ré-

- Vivent les bons payeurs ! ajouta Leguilleux.

Ce cri, répété par ceux qui entouraient le charpentier, se mêla d'une façon scandaleuse an cri patriotique des habitués du club.

- Je demande la parole! dit Gabory.

- Nous avons des ennemis ici, murmura-t-il en passant pres de Choleau. Tâchons de les expédier. Du mouvement! donne le mot d'ordre : S'ils soufflent mot, dehors!

Froment agita sa sonnette de président. Le silence

Debout à la tribune, les bras croisés sur la poitrine, Gabory promena lentement son regard sur l'assemblée, puis il commença d'un ton solennel:

« Citoyens, trois années se sont écoulées depuis le jour à jamais mémorable où les priviléges sont tombés devant la volonté de la nation. Je ne savais pas que le sort me réservait de vivre assez pour voir reparaître ces odieuses marques de la servitude. Aujourd'hui cependant, nous avons tous été témoins

de ce fait incroyable : le privilège a été rétabli chez

» Signalée par la vigilance du Directoire du département, la présence en nos murs de deux ennemis notoires de la République devait être recherchée activement et efficacement. Il nous était enjoint par notre honneur, plus encore que par l'autorité départementale, de souiller la ville entière, sans aucune exception. Notre devoir était tout tracé : pour être justes, pour ne pas violer l'égalité, il fallait que la visite sat générale. Eh bien! qu'a-t-on fait? Par un choix arbitraire et qui couvrait peut-être de secrètes connivences...

- C'est à la municipalité que faut dire ça, observa Leguilleux.

- A la porte ! crièrent les clubistes.

- Comment! on ne peut pas dire son avis?

- A la porte! à la porte!

- A la porte? qui donc viendra m'y mettre?

Le taillandier avait fait son plan de campagne. Voyant que Leguilleux se tenait près de l'entrée, il espérait, en exerçant, au moyen de ses amis, une pression énergique sur la partie de l'auditoire la plus rapprochée de la porte, refouler Leguilleux dans la salle voisine et profiter ensuite du premier

moment de désarroi pour fermer la porte. Le malencontreux interrupteur demeurerait ainsi hors la

C'était une grande idée : il n'y manqua que la

En effet, les clubistes obéirent bien à l'ordre qu'ils venaient de recevoir; se rejetant tous à la fois en arrière, ils soulevèrent une vague humaine qui fit reculer de deux ou trois pas les auditeurs places à l'entrée; mais Leguilleux s'accrocha au chambranle de la porte, et, comprenant que c'était à lui qu'on en voulait, appela à son aide une dizaine de bons compagnons; car il ne s'était pas aventuré là sans suite.

- A l'épaule ! les enfants, cria-t-il.

La manœuvre s'exécuta avec ensemble, le flot agresseur fut victorieusement repoussé. Cependant les clubistes, stimulés par Choleau, jetèrent des cr's de fureur et revinrent à la charge. La victoire devait leur rester en définitive, car ils étaient les plus nombreux, si les buveurs de la salle voisine. trouvant la chose plaisante, ne se fussent mis de la partie. Venant au secours des charpentiers, ils imprimèrent à la foule une telle poussée que l'estrade peu solide sur laquelle était installée la tribune,

s'écroula ; le président , l'orateur et le secrétaire reculèrent à terre avec la table, les planches et les tréteaux; les chandelles s'éteignirent; un pêle-mêle inextricable s'ensuivit. Des cris on en vint aux coups, les voisins s'en prenaient aux voisins, et la bataille finissait d'autant moins qu'on n'en connaissait pas la cause. Aux deux extrémités de la salle seulement, les amis de Choleau d'un côté, les amis de Leguilleux de l'autre, savaient à quoi s'en tenir. mais ils n'avaient nulle envie de céder ; le malheureux centre était donc ballotté par un flux et un reflux sans cesse renaissant.

Froment détestait les rixes, Gabory avait des habitudes délicates: ils cherchaient l'un et l'autre à se tirer de la bagarre. Après beaucoup d'efforts pour traverser une partie de la salle, ils parvinrent à ouvrir une fenêtre, et s'échappèrent en sautant dans la rue. D'autres les suivirent ; au bout d'un certain temps, le combat cessa faute de combattants.

Ainsi dégénéra en lutte de cabaret la séance du club des Emancipateurs de l'Ouest, le jour où, pour la première fois, la vie, sous forme de résistance, y faisait apparition.

> (La suite au prochain numéro.) -C(0))

Etude de Me LABICHE, avoué à Saumur.

Demande en séparation de biens.

D'un exploit du ministère de Pineau, huissier à Doué, en date du douze octobre mil huit cent soixantecinq, enregistré,

Il appert:

Que dame Perrine Vauvert, épouse du sieur Pierre Louis Daviau, cultivateur et marchand de hois, demeurant ensemble aux Sablons, commune de Louresse-Rochemenier, a formé une demande en séparation de biens contre ledit sieur Daviau, son mari, et contre M. Charles Cormery, demeurant à Saumur, syndic de la faillite dudit sieur Daviau, et que Me Alexandre-Lucien Labiche, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, a été constitué à l'effet d'occuper pour Mme Daviau sur ladite demande.

Pour extrait conforme, dressé par l'avoué-licencié soussigné, le treize octobre mil huit cent soixante-cinq. Signe : LABICHE.

Etude de Me GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

COUPES DE BOIS TAILLIS A VENDRE

A l'adjudication qui aura lieu, par le ministère de M° Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay;

En la demeure de M. Péguin, garde particulier de Mme la baronne de Grandmaison, demeurant à la Madeleine, commune de Cizay;

Le dimanche 5 novembre 1865, à midi.

Les coupes de bois taillis à vendre comprennent :

1º La quatorzième coupe de la forêt de Brossay, sise commune de Cizay contenant 11 hectares 34 ares 09 centiares 11 h. 34 a. 09 c.

2º La coupe de la Madeleine, sise à la Madeleine, commune de Cizay, dont une partie en petite futaie et une partie en brandes, agée de 20 ans, contenant envi-6 hectares....

3° Et la deuxième coupe de la Garenne, sise commune du la mala de la Vaudelnay-Rillé, contenant 14 hectares

69 ares 12 centiares.

Contenance totale des bois, ci...... 32 03 21

S'adresser, pour tous autres ren-seignements, à M. Menard, régisseur de Mm la baronne de Grandmaison, à qui appartiennent ces bois, ou à M. Galbrun, notaire.

14 69 12

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

VENIBERE A L'AMIABLE.

1º UNE MAISON, située à Saumur, à l'angle de la rue de la Comédie et de la place de la Bilange, occupée par MM. Meslat et Fontaine :

2º UNE MAISON, située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie dépendant de la succession de M. Malbois;

3° Et une MAISON, située à Saumur, rue des Capucins, nº 5 et 7, appartenant à M. Rocher-Maupoint. S'adresser pour traiter à M'

TROIS MAISONS

CLOUARD, notaire.

A WIEINIDER HE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M, VINSONNEAU. (582)

AVENDRE

Ho'DE WAL'AMIABLE,

Au château de Brézé.

Le dimanche 5 novembre 1865 à deux heures après midi,

BEAUX GUZNES

PEUPLIENS ET BOULLARDS

Dépendant de la terre de Brézé,

LES COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignées : Maria

1° La coupe du Bois-Boucher, contenant 17 hectares 49 ares 69 centiares;

2º La coupe du Cul-de-Chèvre, contenant 17 hectares 8 ares 36 centiares:

5° La coupe des Las, contenant 21 hectares 99 ares 59 centiares;

4º La coupe du Pont-de-la-Riasse, contenant 8 hectares 80 ares 99 cen-

5° Quatre-vingt-trois pieds de peu-pliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés proche la ferme de la Rivière;

6° Cent dix pieds de chênes, nu-mérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe des Ecognés-de-

7° Quatre-vingts pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe du Boisdes-Loges;

8° Quarante pieds de chênes et bouillards, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Bois-des-Rouères:

9° Soixante-deux pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans les coupes d'Asnieres.

Toutes ces différentes ventes sont situées sur les communes de Brézé , Saint-Cyr et Epieds.

S'adresser, pour voir ces dissérentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter le jour de la vente, à M. Volland, régisseur.

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Soixante-treize ares de vigne à la Malgagne, commune de Bagneux, avec arbres fruitiers en plein rapport et petite maison;

S'adresser à Mme Ve Godfroy, au Pont-Fouchard ou à M' CLOUARD,

A VENDER UNE JOLIE PROPRIÉTÉ D'AGRÉMENT. LE CHATEAU DE BRON

Sur le bord du Thouet', près Saumur, S'adresser à M. MATHIEU, à

Me AUBERT, notaire à Baugé,

Etude de Mº HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le dimanche 22 octobre 1865, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Pre, commissaire priseur, chez le sieur Pierre Daviau, fermier et marchand de bois, à la ferme du Sablon, commune de Louresse, canton de Doné-la-Fontaine, à la vente publique d'objets mobiliers garnissant ladite ferme, dépendant de sa faillite, à la requête de M. Cormery, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu : Deux beaux bœufs, vaches, génisses, moutons, porc, oies, poules et poulets, froment, lorge, avoine, paille, chaume, foin et luzerne, pommes de terre, bois à brûler et bois d'ouvrage, quantité d'outils aratoires, vin en barrique, carriole, charrette, harnais, lits, couettes, draps, effets, armoires, tables, chaises, pendule, fusil, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A CHEMPHEN UN MAGASIN

DE ROUENNERIE ET DE BRAPERIE

En détail,

Sur les Ponts, rue Royale, nº 49, chez Lasnier.

A CÉDER DE SUITE, UNE AUBERGE

Parfaitement achalandée et située dans une position centrale.

Long bail et loyer peu élevé. S'adresser au bureau du journal.

TO HISTORIA Présentement,

UNE PORTION DE MAISON PREMIER et SECOND ÉTAGE. Rue d'Orléans, nº 69.

S'adresser à Mme Seonnet, rue de la Fidélité. (173)

> MICH WINE DE Présentement,

Une MAISON, située à Saumur. carrefour Cendrière, nº 6, composée de : au rez-de chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine; petite cour avec latrines; au 1º étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2º étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin. S'adresser à M. BEAUREPAIRE,

avoué à Saumur, rue Cendrière nº 8. DESCOTIS

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger; M° AUBERT, notaire à Baugé, pliage et mise sous bande des pros-demande un Principal Clerc. pectus. — APRIX MODÉRÉS.

Vient de paraître :

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE.

Gentilhomme angevin, Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages. PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

CHIRISTINANISMIEDET

Par J.-B. COULON.

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

D'ANGE

Poëme couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers, ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES.

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin, A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS. PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES. Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire. bester ad sualde 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs. of prix de la 11º édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

BEADELIES SIE MDES LE ARRIES.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 12 OCTOBRE.						BOURSE DU 13 OCTOBRE.					
au comptant, 1998 on the transfer of the trans	Dernier cours.		Hausse.		Baisse.		Dernier cours.		Hausse.		Baisse	
	67	90	0 112		امدما		9 670 185		log Miss		n 0	
4 f/2 pour cent 1852	96	50	2	50	22	В	96	25	33			U
Obligations du Trésor	457	50	,,,	1)	2	50	457	50	10	0	1))	2
Banque de France	3600	100	n	10	0)))	3600	90	1 10	1)	,))	
Crédit Foncier (estamp.)	1315	3)	9	- 10	10	, n	1315	- 6	, n	9))	
Grédit Foncier colonial	610	23	0	b	1)	0	610	n	1)	D	OF.	
Crédit Agricole	640	13	1)	0	10	100	645	n	5	13	12 VA	
Crédit industriel.	712	50	10	1))))	, D	712	50	0	0	1)	
Crédit Mobilier	855	1)	12	50))	b)	862	50	7	50))	
Comptoir d'esc. de Paris.	997	50	4	25	1)	n	997	50	00	110	"	2
Orléans (estampillé)	817	50			-))))	817	50	0)	- 0	10	
Orléans, nouveau	1))))	1))	1))	1)	30	0	30))	10	10	4.1
Nord (actions anciennes)	1085	15	D	.))	1	25	1083	75))	, D	1	. 2
Est.	535	6	1	25	13))	535	10	10	B		5 4
Paris-Lyon-Méditerranée.	860	3)	2	50	D	n	863	75	3	75	10	In
Lyon nouveau	Ð		D)		10	»	D.,	· D	7)))	3)	
Midi.	565))	5	. 1)))	. 50	570	0	5	1)	D	
Ouest	527	50))	"	2	50	530	5	2	50	0	1 5
	1700))	2	50	1)	n	1705	0	5	D	1)	ille
Canal de Suez	437	50	, b) -		1	25	433	75	1)	1 10	3	7
Transatlantiques	530))	3	75	1)	n	535	10	5))))	1
	00 65-	35	on .	20	30	ion !	65	15))	0	20	20
Autrichiens	400	, D	2	50	10		4.05	D .	5	»	2)	
Sud-AutrichLombards.	440	30	2	50	n))	448	75	8	75	n)
Victor-Emmanuel	245	0	5	1)	3)	10	242	50	1)	20	2	5(
Romains	202	n))))	10	0	202	0	D	n	10	
Crédit Mobilier Espagnol	491	25	. 8	75	9))	492	50	1	25	D	,
Saragosse	257	50	2	50))	>>	25	D)	0	D	12	50
Séville-Xérès-Séville	54	50	10	a	В	50	565	9 10	7	50	To C	100
Nord-Espagne	202	3)	D	75	. 1)		205	20	3	n	0	N E
Compagnie immobilière	537	50	D	22	2	50 1	537	50	1)	0	0	

Saumur, P. GODET, imprimeur

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

50

25

300

299

25

303

304

299 50

Ouesting also also also Asset